

Agence Porte d'Aix – Insécurité du personnel

Les faits

Le vendredi 18 juillet 2025, la direction convoque le personnel de l'agence Marseille Porte d'Aix pour les informer que l'agence ferme au public à compter du lundi 21 juillet jusqu'à mi-septembre.

Le lundi 21 juillet n'étaient donc présents sur site que les membres de l'ELD et l'agent de sécurité, les agents ayant été mis en télétravail.

Le mardi 22 juillet, la direction avait pris la décision de répartir les agents en travail de proximité dans les agences de Belle de Mai, Blancarde, Pharo et Paradis.

Les usagers de l'agence ont été informés qu'ils seront reçus sur ces sites.

La direction informe avoir reçu une injonction de la préfecture pour rouvrir le site au public.

Le contexte

L'agence Porte d'Aix est une agence récente (ouverte en novembre 2024 en remplacement de Marseille Saint Charles) et située dans un périmètre géographique Belsunce-Porte d'Aix tendu, lieu connu par les forces de l'ordre pour le trafic intense de stupéfiants et de prostitution.

A mi-juillet 2025, on recensait déjà 54 fiches de signalements agressions sur Porte d'Aix, pour comparaison l'ancienne agence Saint Charles en comptait 21 pour l'année 2024.

Des CRS se sont présentés à l'accueil de l'agence et ont été déployés en journée sur le secteur jusqu'à 21h00.

Un deuxième vigile a été mis en place.

La suite

A ce stade, la direction annonce vouloir alléger le présentisme physique des agents, privilégier le travail de proximité. Pour les agents présents, il leur est conseillé de quitter l'agence avant 17h30.

La direction déclare qu'elle décidera de fermer si l'agence n'est pas en mesure de fonctionner normalement.

Force Ouvrière évoque la possibilité pour les élus CSE d'actionner le droit d'alerte pour danger grave et imminent si la situation venait à se dégrader et la santé et sécurité des agents n'était plus garantie.

L'inauguration de l'agence initialement prévue le 28 août a été annulée.

Avertis le vendredi 18 juillet au soir, **Force Ouvrière** a alerté la direction sur la sécurité et la santé des collègues de l'agence. Vous trouverez ci-dessous copie de notre réponse à la direction.



Réponse de Force Ouvrière à la direction.

Bonjour,

Vous nous informez par mail ce vendredi 18 juillet de la fermeture temporaire de l'agence de Marseille Porte d'Aix pour raison de sécurité.

Nous avons émis de nombreuses réserves et alertes sur ce projet d'agence lors des CSE et CSSCT début 2024, liées à la bi localisation des bureaux (l'accueil en rez-de-chaussée et les bureaux de réception au deuxième étage), aux problèmes connus d'insécurité de la zone, d'agression régulières, aux trafics de stupéfiants y compris dans les parkings.

Ce quartier de Marseille est connu pour ses problèmes réguliers d'agressions, de trafic de stupéfiants et de prostitution.

La dernière agression grave a eu lieu le vendredi 11/07 après-midi, une tentative de meurtre à la machette (https://www.bfmtv.com/marseille/faits-divers/marseille-un-homme-arrete-apres-une-tentative-de-meurtre-a-la-machette-en-plein-centre-ville_AN-202507120226.html)

Soucieux des conditions de travail des collègues et de réception des demandeurs d'emploi de la future agence, Force Ouvrière avait voté contre ce projet (sur 26 votes CSE : 23 votes contre dont Force Ouvrière/ 3 abstentions).

Malgré l'avis quasi unanime des élus, vous avez maintenu ce projet et ouvert l'agence en novembre 2024.

L'inauguration du site est planifiée le 28 août prochain.

Ce vendredi 18/07/2025, le personnel de l'agence apprend que de la direction ferme le site le soir même, qu'il est mis en télétravail ce lundi 21 et qu'il sera en travail de proximité/télétravail jusqu'à mi-septembre.

Dans votre message à l'attention des élus, vous informez que votre décision a « vocation à alerter les pouvoirs publics sur l'insoutenabilité de la situation d'insécurité croissante des abords du site ».

Une reconnaissance tardive et dans l'urgence des alertes portées par Force Ouvrière depuis 18 mois.

Se pose désormais la question de la capacité d'accueil et de l'organisation du travail en proximité du personnel de Porte d'Aix (90 personnes) dans les agences de Belle de Mai, Blancarde, Pharo et Paradis qui ont leurs propres contraintes et organisations.

Se pose également le problème de la réception délocalisée du public dans ces agences.

Nous vous demandons de prendre toutes les mesures pour garantir des conditions de travail et de sécurité du personnel, et de nous tenir informés ainsi que les instances du personnel (CSE et CSSCT et Représentants de Proximité) du suivi.

Devant cette situation, nous ne pouvons que conseiller au personnel de faire valoir son droit de retrait au moindre incident s'il se sent menacé.

Cordialement

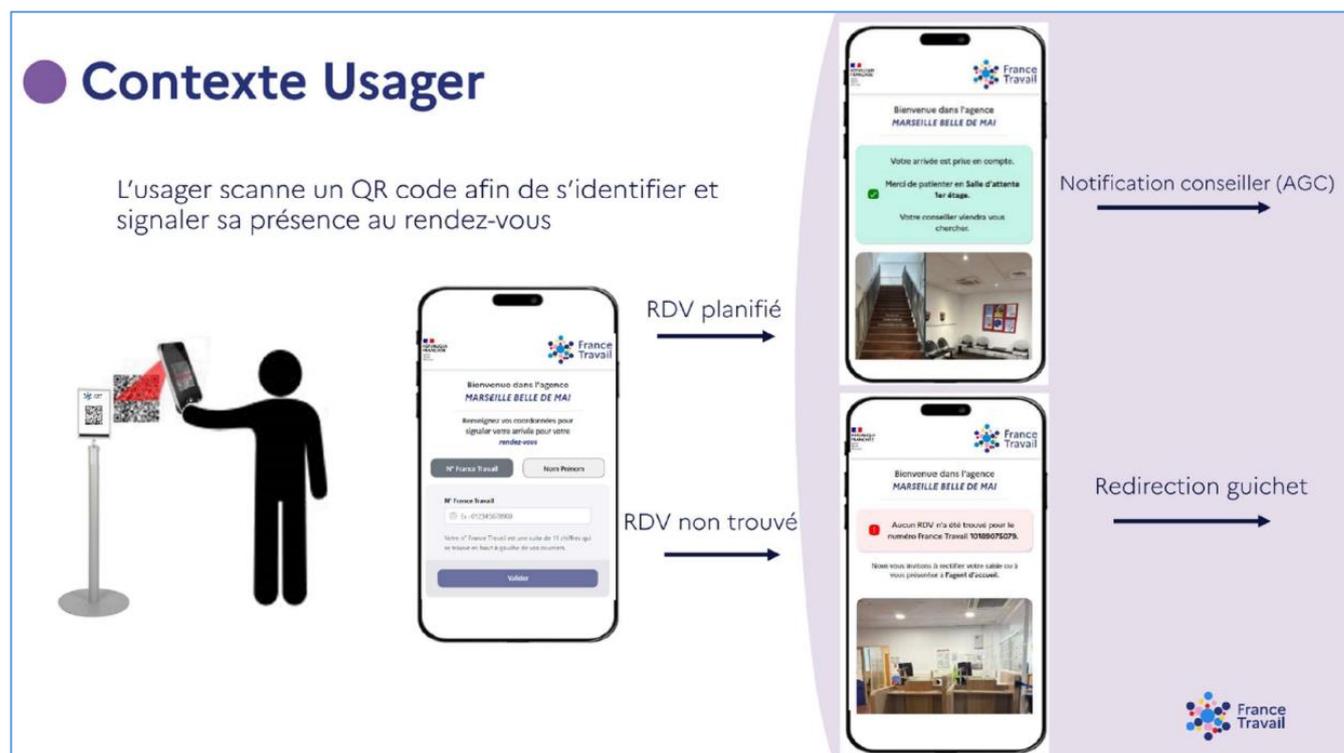
Les Délégués Syndicaux FO PACA

21/07/2025 matin

Expérimentation AENA (Accueil en agence)

L'outil GOA n'étant plus adapté à notre activité et la DSI n'étant plus en mesure de le faire évoluer, une nouvelle solution d'accueil est expérimentée dans les agences de Marignane (depuis 04/2025) et de Marseille Belle de Mai (depuis 07/2025). Les bornes d'orientation seront supprimées.

L'utilisateur s'identifie à son arrivée avec son téléphone via un QR Code affiché à l'accueil.



L'utilisateur est dirigé vers un lieu d'attente spécifié ce que la borne d'orientation ne permet pas aujourd'hui.

Le paramétrage de l'outil est à la main de l'agence et permet l'intégration de nouvelles fonctionnalités.

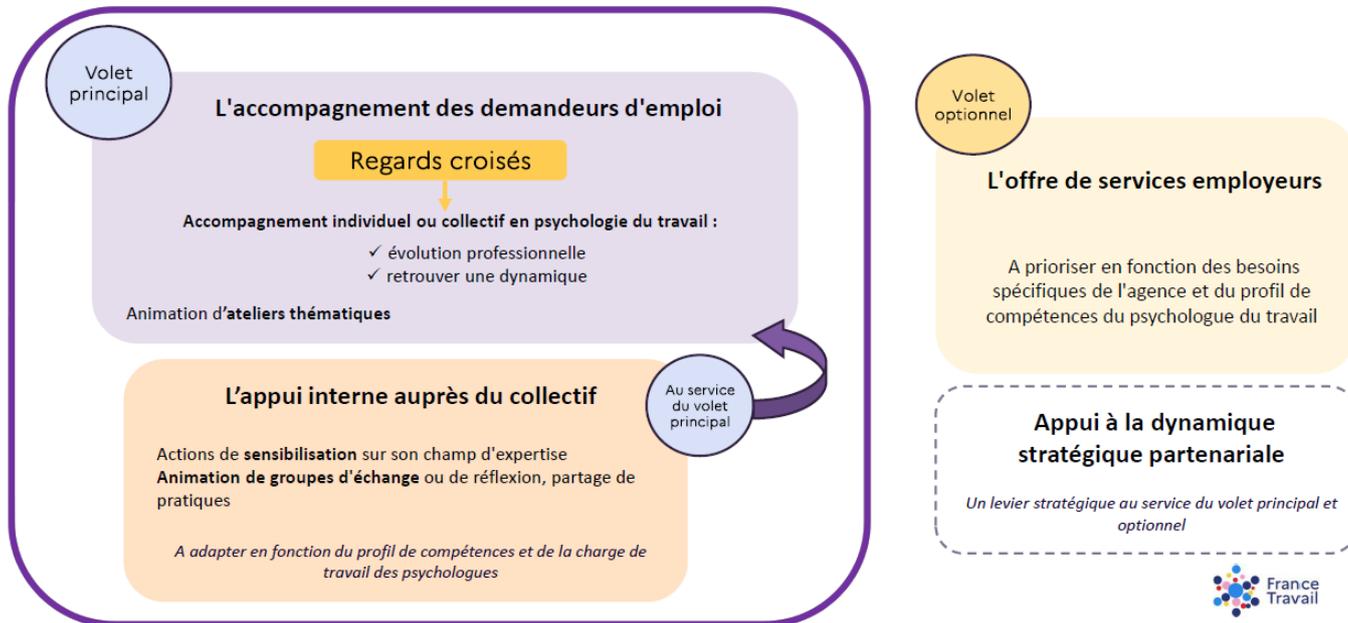
Force Ouvrière alerte sur l'absence d'indicateur visuel à l'écran (contrairement à GOA) signalant l'arrivée du demandeur d'emploi. La direction prend acte de l'alerte et nous informe qu'un correctif sera livré prochainement afin d'intégrer une alerte pop-up.

Les demandeurs d'emploi pourront se connecter avec leur téléphone portable au réseau wifi des agences via le système "agence connectée".

Psychologues du Travail - Nouveau bouquet de services

Structuration de l'activité des psychologues du travail

Les principaux travaux ont conduit à une priorisation de l'activité des psychologues du travail, avec un volet principal réaffirmé qui est l'accompagnement des demandeurs d'emploi.



Les nouveautés métier

Lors de la phase de test, les agences embarquées ont mis en œuvre des nouveautés métiers tant sur le volet « accompagnement des demandeurs d'emploi » (généralisation du « RGC » (Regards croisés) comme préalable à tout accompagnement, création d'une modalité d'accompagnement collectif, etc.) que sur le volet « accompagnement des employeurs » (Regards Croisés « employeurs »)



Evolutions du système d'information

Les travaux de cadrage et la rédaction des spécifications fonctionnelles sont en cours pour faire évoluer le SI, en vue d'une **meilleure intégration des services des psychologues du travail** dans le **suivi global** des demandeurs d'emploi.

PRINCIPAUX BESOINS MÉTIERS EXPRIMÉS :

↔ Sortir du cadre GSP basé sur la logique prestations, vers une logique de services

📁 Organisation de l'intervention des psychologues du travail :

Pas de portefeuille dédié.

Intervention sur sollicitation du conseiller référent CDDE ou du CDE.

Le suivi principal du demandeur reste assuré par le conseiller référent.

📋 Traçabilité des interventions :

Distinguer deux types d'accompagnements individuels :

➤ Accompagnement à l'évolution professionnelle.

➤ Accompagnement à la redynamisation.

Tracer les accompagnements collectifs réalisés par les psychologues.

Tracer les ateliers animés ou coanimés par les psychologues

Focale régionale PACA

Point de situation:

A ce jour, on dénombre 69 psychologues du travail dans la région et chaque agence en compte au moins un rattaché au sein de son effectif.

Dans la région depuis de nombreuses années, et afin de permettre un cadre d'intervention plus souple, l'activité des psychologues du travail s'est faite en dehors du cadre fixé par l'applicatif GSP.

Le recours aux entretiens individuels et collectifs tel qu'il est envisagé dans le nouveau bouquet de service est largement installé, privilégiant ainsi une approche personnalisée à une intervention cadrée par un cahier des charges.

Le service proposé actuellement en PACA couvre aussi bien le besoin d'orientation que celui de redynamisation et passe essentiellement par la mobilisation de l'action « Regards Croisés ».

Sur les 12 derniers mois, 7935 entretiens individuels « regards croisés » ont été réalisés sur prescription des conseillers en complément des ateliers collectifs proposés par les psychologues du travail (non mesurables).

L'impact à prévoir de cette évolution est donc moins prégnant que dans les autres régions du fait de la proximité de cette modalité d'intervention avec la cible nationale du nouveau bouquet service.

Par ailleurs, la supervision, levier de renforcement des pratiques et du développement des compétences, est également installée et mobilisée.

Enfin, la tenue régulière de séminaires dédiés aux psychologues du travail à l'initiative de la Région vient compléter l'offre de formation existante.



Vos élus & représentant FO au CSE

	Collège 1	Collège 2	Collège 3	Représentant Syndical
Titulaire	Nathalie CABASSON	Fabrice SMACCHIA	Patrick CAMPANELLA	
Suppléant	Muriel NOTARI	ÉRIC PROTÉGONE	Christophe VIGUIÉ	
Titulaire	Frédéric ARRIVÉ	Érika Moyse		Marc-Antoine PÉAN
Suppléant	Régis CUQUEL	Dany KOSKAS		
Titulaire		Stéphane JONCOUR		
Suppléant		Sébastien MOULLET		

